

<http://ugtg.org/spip.php?article1159>



Répression à la CCI de Pointe à Pitre : Colette Koury ka manti

!

- Dossier spécial LKP - Secteurs mobilisés -



Date de mise en lignesamedi 14 novembre 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Travayè, Pèp Gwadeloup,

Man Kolèt KOURY a écrit et déclaré publiquement que notre camarade déléguée syndicale **SNAPCC-UNSA Patricia CHATENAY-RIVAUDAY** a eu une augmentation de salaire de 38% en 3 ans ; pourquoi ne dit-elle pas, aussi et surtout, que Patricia a réalisé pour la CCI de PaP, un chiffre d'affaires de 530.000 Euros de formations créées et vendues depuis son arrivée au Département Formation en juin 2006 ? **Mimi-y mi !!!**

Soit 270.000 Euros pour le dernier semestre 2006 et l'année 2007 cumulés (Kolèt dit dans son courrier du 19.10.09, 217.000 Euros parce qu'avec l'ancien DG **Y. MALPEL**, ils ont attribué ses résultats à d'autres !) ; 260.000 Euros pour l'année 2008 (et non pas 212.420 Euros). Cela fait 530.000 Euros sur 3 ans d'ancienneté à son poste de Conseiller Technique de Formation et pour la CCI de PàP.

Pa pran on 6 pou on 9 tonnè !!!

Pour l'année 2009, il suffit de regarder son portefeuille de formations réalisées en 2009 et créations 2010 pour estimer ses résultats. **Mimi-y ankò mi !!!**

Est-ce que tout le monde au département formation vend et crée autant de formations que Patricia CHATENAY-RIVAUDAY ? Quel est exactement la part du chiffre d'affaires réalisé par Patricia dans le CA global du Département Formation ? **Dites cette vérité la publiquement aussi, Mme KOURY !**

8 Conseillers Techniques Formation, c'est ce que KOURY a osé écrire au Président du syndicat SNAPCC-UNSA dans son courrier du 19.10.09 (circulant dans toute la CCI de PàP bien avant que ce dernier ne l'ait reçu à Paris et que Patricia même en soit informée). **Dèpi ki tan ? Man KOURY. Siw fanm, nou ka mandéw mèt tout sé chif-la, sé fowmasyon-la é non a sé moun la déwo !** Man KOURY, publiez donc le bilan de chaque Conseiller Technique Formation, depuis le mois de juin 2006 ! Ainsi nous ferons la comparaison au grand jour, sur toute la pwofitasyon et la discrimination au sein du Département Formation à la CCI. Qui a vendu quoi comment combien dans quel délai et à quels clients ? **Man KOURY ou vé mète Patricia dèwò padavwa i mandé La HALDE fè wouchach asi répression antisyndicale, penn é tribilasyon zôt ka fèy pasé dèpi 2 lanné !**

Ban'n malfète !!!

Répression antisyndicale caractérisée à l'encontre aussi de notre camarade **Alexandra ZAIRE**, membre du bureau de l'ULTEA-UGTG. Pour avoir dans un premier temps, soutenu la grève des pompiers de l'aéroport et avoir été parmi les travailleurs grévistes de la CCI en mars 2009.

En juin 2009, 3 mois après la grève, Alexandra ZAIRE, diplômée Bac+5, fait acte de candidature au Poste de « Coordonnateur pédagogique CFA ». Forte de ses compétences, de son expérience et de sa capacité d'adaptation, Alexandra ZAIRE espère être retenue. Le poste est à pourvoir urgemment pour septembre 2009. Le DG, J. DRACON (Bon fis a papa, parvenu) et le DRH, F. BOUSARDO (Bous a gwo po anba-anba) lui assurent, après quelques tergiversations, que sa candidature est en bonne voie ; qu'elle travaillera dans un premier temps en binôme avec un CDD, puis occupera le poste, seule, en toute autonomie.

Entrave à la liberté d'expression - Entrave à la liberté syndicale :
Intimidation, délation, sanction pour avoir ouvertement déclaré son militantisme et eu l'audace d'afficher sa couleur syndicale.

Répression à la CCI de Pointe à Pitre : Colette Koury ka manti !

Octobre 2009, Alexandra ZAIRE signe l'édito du journal fraîchement sorti de l'ULTEA-UGTG, **Boula Gèl**, dont elle est la rédactrice en chef. Elle distribue le journal en toute légalité (règlement intérieur) durant ses temps de pause, dans les services de la CCI, comme il est coutume de le faire. Son travail n'en est pas perturbé, ni l'activité à la CCI.

Répression antisyndicale **toujou**, car accusée de récidive . **Manti a Mantè** : de récidive, il n'y en a pas ! En effet, la kamarad a distribué le lendemain le journal aux heures de sortie du travail, comme le stipule le règlement intérieur.

Répression antisyndicale ankò car après près de 6 mois d'attente pour un poste qui devait être pourvu urgemment... le couperet tombe, une semaine à peine après la sortie du fameux journal :

- Convocation à un entretien préalable.
- Diffusion publique dans tous les services de la CCI de la sanction prise à l'encontre de la kamarad, sans même qu'elle soit personnellement notifiée.
- Réponse négative à la candidature du poste de coordonnateur Pédagogique au lendemain de l'entretien.
- Mise au placard.

KI NON A SA, SI APA REPRESSION ANTISYNDICALE ?!!!!

Travayè la CCI ! Jòdila sé kanmarad Alexandra ZAIRE ULTEA-UGTG et Patricia CHATENAY-RIVAUDAY, DS SNAPCC-UNSA ! Dèmen sé ké ki moun ?

Sé fanm doubout ! Elles ont osé en toute liberté, lever et garder la tête vewtikal. Et cela, Kolèt KOURY et ses géreurs d'habitations, ses hommes de main, J. DRACON (Directeur Général et F. BOUSARDO (DRH) n'apprécient pas.

Qu'il vous en déplaise **bann malfètè**, nous, organisations syndicales signataires, mettrons tout en oeuvre **pou baré van a zot**.

Appelons d'ores et déjà tous nos adhérents et militants à se préparer à la mobilisation générale en solidarité avec Alexandra et Patricia.

Pa mannyé sendikalis !!!

12/11/09

CGTG - SNAPCC/UNSA - ULTEA/UGTG.

Post-Scriptum

Lire aussi :

- [Aéroport Pôle Caraïbes : Apa Bitasyon a Man KOURY !](#)
 - Publié par [ULTEA - UGTG](#) le dimanche 18 janvier 2009
- [La famille Koury est-elle au dessus des lois ?](#)
 - Publié par [Redaction](#) le dimanche 8 février 2009

- [Quand Mme Koury exerce sa "pwofitasyon" sur la petite entreprise](#)
 - Publié par [Redaction](#) le jeudi 12 février 2009

- [Colette Koury, CCI & Liquidation d'Interprop : Pwofitasyon a vòlè !](#)
 - Publié par [Secteur Nettoyage](#) le mercredi 20 mai 2009

- [Man Koury & Joseh Dracon : Panga mannyé kanmawad annnou !](#)
 - Publié par [ULTEA - UGTG](#) le dimanche 1er novembre 2009

- [CCI Pointe-à-Pitre : Mobilisation pour Patricia Chatenay-Rivauday](#)
 - Publié le samedi 7 novembre 2009